

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
12 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni le 12 juin 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (13) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Christophe DRUNAT, Jean-Noel GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (5) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Philomène MAILLET, Anne-Marie OSWALD et Jocelyne RODDE

Ordre du Jour :

- 1/ Approbation du dernier Compte rendu de séance Conseil du 3 avril 2024
- 2/ Modification du tableau des effectifs
- 3/ Rapport d'activités BGE 2023
- 4/ Convention avec CENTRE LOIRE SOLIDARITE au titre des ateliers « Gestion de Budget » pour les usagers des France Services Terres du Haut Berry
- 5/ Approbation de l'adhésion de l'ADIL aux conventions cadres de fonctionnement des France Services Terres du Haut Berry
- 6/ Questions diverses

Information	Projet de délibération
-------------	------------------------

Rapporteur			Vote de la délibération
Vice-Présidente	1	Modification du tableau des effectifs	A l'unanimité 13 voix pour
Vice-Présidente	2	Convention avec CENTRE LOIRE SOLIDARITE au titre des ateliers « Gestion de Budget » pour les usagers des France Services Terres du Haut Berry	A l'unanimité 13 voix pour
Vice-Présidente	3	Approbation de l'adhésion de l'ADIL aux conventions cadres de fonctionnement des France Services Terres du Haut Berry	A l'unanimité 13 voix pour

1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 3 avril 2024.

2/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le tableau actuel des effectifs de la Collectivité,

Considérant les besoins des services,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 15 avril 2024,

Suite à un départ de la collectivité, il convient de supprimer du tableau des effectifs, un poste non attribué comme suit :

- 1 poste d'Assistant Socio-éducatif classe exceptionnelle titulaire à temps complet (Animation France Services et coordination Epicerie Sociale et CIAS)

Il est proposé au Conseil d'administration de supprimer du tableau des effectifs :

- un poste d'Assistant Socio-éducatif classe exceptionnelle titulaire à temps complet.

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

3/ RAPPORT D ACTIVITES 2023 DU BGE

Le Conseil d'administration du CIAS Terres du Haut Berry a approuvé par délibération du 22 février 2023 de passer une convention avec BGE Berry Touraine pour une durée de 3 ans, et de lui attribuer une subvention annuelle de 500 € sur cette période.

BGE Berry Touraine a transmis le 26 avril 2024 son rapport d'activités 2023 qu'il convient de présenter au conseil d'administration.

Rappel : BGE Cher a été créée pour apporter une aide financière et technique aux porteurs de projets de création, de développement ou de reprise d'activités économiques, en leur proposant des micro-crédits.

Quelques chiffres 2023 :

	Département 18	CCTHB
Nb de demandes enregistrées	435	20
Nb de dossiers présentés en Banque	131	7
Nb de microcrédits accordés	90	6

Il est proposé au Conseil d'Administration de prendre acte du rapport d'activités 2023 de BGE Berry Touraine

**4/ CONVENTION AVEC CENTRE LOIRE SOLIDARITE AU TITRE DES ATELIERS « GESTION DE BUDGET »
POUR LES USAGERS FRANCE SERVICES TERRES DU HAUT BERRY**

Considérant que l'association CENTRE LOIRE SOLIDARITE propose des ateliers pédagogiques gratuits sur la « Gestion de budget » et la « Prévention des arnaques » au sein des sites France Services du CIAS Terres du Haut Berry ;

Considérant le projet de convention transmis à l'association CENTRE LOIRE SOLIDARITE le 26 avril 2024 ;

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- **D'approuver la convention de partenariat ci-jointe, passée entre le CIAS et l'association CENTRE LOIRE SOLIDARITE à compter du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024 et renouvelable annuellement par tacite reconduction**
- **D'autoriser le Président à signer ladite convention et les actes y afférents**

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Cécile BORY demande quels sont les publics visés pour ces ateliers.

Manuel DECONINCK, responsable du service Action Sociale, répond que ces ateliers sont ouverts à tous sur réservation auprès des animatrices France Services. Il indique également que les affiches annonçant ces ateliers sont généralement adressées aux communes pour diffusion auprès des administrés, néanmoins la communication doit encore être améliorée pour toucher un public encore plus vaste.

Pierre-Yves CHARPENTIER indique qu'il a essayé d'orienter des habitants de sa commune vers ces ateliers, mais la démarche peut s'avérer délicate.

Manuel DECONINCK indique effectivement travailler par exemple avec les assistantes sociales pour qu'elles puissent inciter les publics bénéficiaires de l'Aide Alimentaire, mais la démarche ne peut être rendue obligatoire pour les bénéficiaires.

Christophe DRUNAT indique que l'Education Nationale s'intéresse au sujet, et a intégré dernièrement dans les programmes de collège une demi-journée de sensibilisation à la gestion de budget.

**5/ APPROBATION DE L'ADHESION DE L'ADIL AUX CONVENTIONS CADRE DE FONCTIONNEMENT DES
FRANCE SERVICES TERRES DU HAUT BERRY**

Vu les labellisations des structures France Service des Terres du Haut Berry implantées aux Aix d'Angillon, Henrichemont et St-Martin-D'Auxigny,

Considérant la mise en place depuis le 1^e janvier 2024 d'une permanence mensuelle sur RDV d'une conseillère de l'ADIL (Agence Nationale d'Information sur le Logement) sur chacun des sites France Services des Terres du Haut Berry (Les Aix d'Angillon, St-Martin-d'Auxigny et Henrichemont), à titre gratuit ;

Considérant qu'une convention définissant les conditions d'exercice de ces permanences a été transmise à l'ADIL le 15 mai 2024 ;

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver la convention cadre des France Services Terres du Haut Berry situées aux Aix d'Angillon, St-Martin-d'Auxigny et Henrichemont, passée entre l'ADIL et le CIAS Terres du Haut Berry à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 1 an reconductible
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ADIL

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Pierre-Yves CHARPENTIER demande s'il n'y a pas collusion avec les activités du CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits) déjà partenaire des Frances Services.

Christelle PETIT indique que l'ADIL propose une information spécifique aux droits du logement. Le champ d'action du CDAD est beaucoup vaste ; il peut intervenir sur des questions juridiques autres que le logement.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Manuel DECONINCK dresse un état des lieux de l'Aide Alimentaire territoriale sur le début d'année 2024.

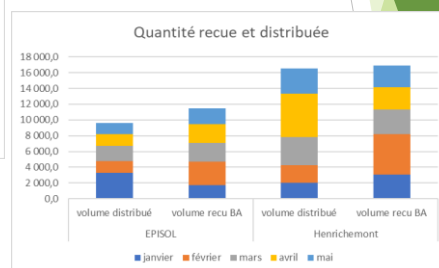
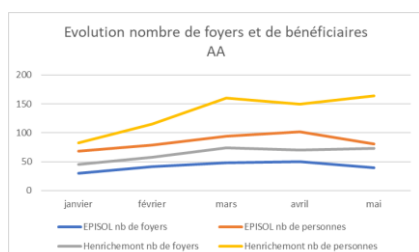
Le nombre de bénéficiaires a malheureusement augmenté sur les premiers mois de l'année, avec une hausse importante sur le 1^{er} trimestre et notamment sur le secteur d'Henrichemont.

Cette tendance s'explique notamment par la régularisation d'un certain nombre de dossiers qui avaient échoué en fin d'année 2023, l'orientation d'un certain nombre de bénéficiaires de StMartin vers Henrichemont pour des raisons pratiques, et le retour d'un certain nombre de foyers qui ont vu leurs situations replonger après une amélioration.

Josépha WIOLAND, présidente de l'ADMR Les Aix d'Angillon, indique que cette tendance est identique sur son secteur géographique.

Point 6 - Questions diverses

► Point Aide Alimentaire Territoriale



Josépha WIOLAND et Manuel DECONINCK indiquent également de concert que les livraisons actuelles de la Banque Alimentaire sont de plus en plus difficiles : baisse des volumes, manque de diversité et quantité quelque fois démesurée de certains produits. Le recours aux achats complémentaires dans les magasins est devenu récurrent.

Christelle PETIT rappelle que le vote du budget 2024 a tenu compte de la nécessité de compléter les livraisons de la banque alimentaire par des achats alimentaires.

Manuel DECONINCK fait état de la collecte de produits d'hygiène qui s'est tenue dans les magasins le weekend du 8 juin. Celle-ci a été très disparate selon les magasins, et les agents et bénévoles ayant œuvré ont ressenti une certaine lassitude du public d'être sollicités sur ces questions de donations. Le constat est le même pour Josepha WIOLAND qui a effectué la collecte sur le secteur des Aix d'Angillon, néanmoins les dons se sont avérés plus importants sur ce secteur. Phénomène pouvant s'expliquer par l'habitude des habitants de ce secteur de donner à l'ADMR, et la tenue d'une demi-journée supplémentaire de collecte en magasin (le dimanche matin)

Manuel DECONINCK indique effectivement que les bénévoles des secteurs de St-Martin-d'Auxigny et Hnerichemont n'ont pas souhaité mettre en place de collecte le dimanche matin, faute de volontaires suffisants. Manuel DECONINCK indique que la distribution d'Henrichemont connaît actuellement quelques difficultés pour constituer ses équipes, suite à l'arrêt momentané de plusieurs bénévoles pour des raisons de santé notamment. La campagne de recrutement n'a malheureusement amené de candidats prêts à s'investir régulièrement.

Point 6 - Questions diverses

► 8 juin 2024 : Collecte Hygiène et Crazy Berry

(en quantités)	Henrichemont	EPISOL	Les Aix d'Angillon
Hygiène Corps	132	155	385
Hygiène Dentaire	182	227	451
Savonnettes	26	16	66
Papiers (WC, mouchoirs / lots de 3)	145	234	211
Puériculture	60	46	46
Autres	16	16	45
Entretien maison	33	77	84
TOTAL	594	771	1 288



Manuel DECONINCK indique que parallèlement à cette collecte d'hygiène, la CCTHB organisait le même jour la Crazy Berry à St-Martin-d'Auxigny. Cet événement est la fête des familles sur le territoire, elle permet aux enfants et parents de participer à différents activités, jeux et spectacles selon les âges. Il s'agit d'un événement totalement gratuit et participatif. Pour cette édition, il a été proposé au service Action Sociale de mettre en place un stand de collecte alimentaire : les familles souhaitant participer à cette journée avaient la possibilité d'effectuer un don à destination des bénéficiaires de l'Aide Alimentaire. L'événement a ainsi regroupé 490 familles (environ 1 500 personnes) et a permis la collecte de 522 kilos de denrées alimentaires (pâtes et conserves principalement).

Les membres du Conseil d'Administration saluent cette initiative ; Manuel DECONINCK indique qu'elle a également été appréciée par les agents et bénévoles œuvrant à cette journée, mais surtout par les familles.

Manuel DECONINCK indique également que 75 kilos de ces denrées seront redirigés vers l'ADMR des Aix d'Angillon au titre de la participation des familles de son secteur d'intervention.

Point 6 - Questions diverses

- 8 juin 2024 : Collecte Hygiène et Crazy Berry

(en kgs)	Poids collecte
Conserves légumes	227,46
Pates	134,38
Riz	38,00
Conserves Plats cuisinés	34,40
Autres	88,13
TOTAL	522,37



Par ailleurs, Manuel DECONINCK donne des nouvelles de l'avancée des travaux du livret Séniors. Le recensement des informations sont finis, ils ont été réalisés par Nawelle HAMMOU, stagiaire en licence GPS sur le service. Les travaux de rédaction ont débuté. Il sera sans doute proposé un comité de relecture à la rentrée de Septembre 2024 pour une parution en fin d'année.

Annick BIENBEAU et Cécile BORY demandent auprès de qui les informations ont été collectées par la stagiaire. Manuel DECONINCK indique que celle-ci a normalement pris contact avec chaque commune pour mener un entretien en présentiel ou par téléphone auprès des élus ou secrétaires de mairie.

Christelle PETIT dresse également un état des lieux des premiers pas de l'Opération Programmée de l'Habitat sur le territoire.

Les premiers dossiers ont été déposés par l'opérateur LOIRE FUTURE auprès de l'ANAH. Au total ce sont une quinzaine de dossiers en cours qui sont en cours d'instruction. Ces dossiers représenteraient 60% de l'enveloppe budgétaire OPAH 2024.

Pour rappel, cette OPAH vise à inciter les habitants à rénover leurs biens immobiliers, et notamment en sortant certains d'entre eux des problématiques d'insalubrité et de vacance. Pour cela, la communauté de communes complète les aides accordées par l'ANAH à la rénovation des biens.

Tous les sujets ayant été épuisés, la séance est levée à 19h30.

La Vice-Présidente,
Christelle PETIT



Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN

